

RÉUNION PLÉNIÈRE CTA DU 2 JUIN 2025

Membres CTA présents à la Maison du Handball à Créteil ou présents en visio-conférence

Réunion du 9/12 :

Sylvie Borrotti (CTA), Frédéric Carité (CTA), Alexis Collin (alternant), Philippe Dangelser (CTA), Ghislaine Denys (CTA), Alain Desplaces (CTA), Stéphane Gathercole (CTA), Marc Hajicek (CTFA), Benoit Fabregat (CTA), Jean-Marie Lassalle (CTA), Yaël Marc (CTA), Christophe Mercier (CTA), Lahila Prime (CTA), Vincent Rieu (CTA), Laurent Rochelle (CTA), Théo Duhamel (75), Grégoire Lefevre (75), Michel Laveissière (77), Mohamed Mokrani (78), Patrice Chabrierie (91), Miloud Chami (92), Aïssame Mili (92), Cédric Testa (93), Patrick Boullé (94), Hilaire Fageot (95), Philippe Karcher (95), Pierre Bottoni (COC IDF), Nicolas Zajac (COC IDF), François Kergall (invité excusé)

ORDRE DU JOUR

Identifier les problématiques des comités franciliens

Finaliser l'uniformisation des « procédés » de l'arbitrage sur l'ensemble du territoire pour les secteurs :

- discipline
- accompagnement
- formation
- promotion
- féminisation
- questions diverses

1. FÉMINISATION | BILAN & PROJETS

Bilan chiffré :

- **Arbitres adultes** : 169 recensés, dont **17,2 % de femmes**, soit une **progression de 9 points** par rapport à la saison précédente.
- **Arbitres jeunes** : 122 recensés, avec **15,6 % de féminisation**, représentant une **hausse de 10 points**.

Actions menées :

- **Participation à des événements engagés :**
 - Octobre Rose (Paris 92)
 - Tournoi international des droits des femmes
 - Journée "La Poste" à Alfortville
- **Accompagnements individualisés :**
 - Entretiens suite à certains incidents
 - Mise en place de **soutiens psychologiques ciblés**
- **Interventions locales dans les comités :**
 - **92** : Intervention au HBC Antony avec Aïssame
 - **78** : Intervention menée par le comité (Mohamed Mokrani)
 - **75** : Intervention au Paris SC
- **Événement inspirant à modéliser :**
 - Participation de Sylvie Borrotti à un **tournoi exclusivement féminin à Bordeaux (2 jours)**, pouvant servir de **référence pour construire un support ou format similaire**.

Réponse : L'organisation d'un événement est toujours laissée à l'initiative des structures club. Toutefois un tournoi féminin d'envergure (Tournoi des 4 nations) pourrait être une circonstance idéale à ce projet. Il sera évoqué par le CTA au prochain CA de la Ligue.

Points de vigilance :

- Absence de référents féminisation dans chaque comité :

Réponse : les bassins sont invités à nommer un référent par comité dès la saison prochaine

Proposition de Cédric Testa :

► **Élargir les actions de féminisation aux groupes masculins**, pour renforcer l'inclusion et favoriser la mixité dans les dynamiques de formation.

2. FORMATIONS | BILAN & PROJETS

 Constats généraux :

- Forte hétérogénéité entre les comités, notamment sur le nombre de formations, la qualité des stagiaires et les modalités d'accompagnement.
- Manque de ressources humaines (accompagnateurs) signalé dans plusieurs comités.
- **Réponse :** *Il est rappelé que la CTA via son CTFA est l'interlocuteur privilégié pour obtenir les coordonnées des ressources formateurs qui manquent pour réaliser les formations continues. Les comités peuvent solliciter les accompagnateurs d'autres départements voire les accompagnateurs nationaux de la LIDF.*
 - Des formats variés : formations en présentiel, distanciel, stages sur vacances, accompagnement pratique, vidéos, QCM...
 - Objectif transversal : mieux orienter les nouveaux arbitres en fonction des dispositifs de chaque comité.

Projets communs et propositions

- **Un stage adulte par trimestre à l'échelle régionale (proposition issue du 93)**
Réponse : Cédric Testa est invité à fournir les dates au CTFA pour la logistique.
- **Calendrier des formations partagé entre CTA et comités dès le début de saison.**
Réponse : chaque responsable de bassin d'arbitrage est invité à produire son calendrier des formations auprès du CTFA.
- **Évaluation de niveau à l'entrée en formation pour adapter les parcours (cf. 78 et 94)**
Réponse : Outre les fondamentaux, une première évaluation *in situ* (entraînement, amical) est recommandée afin d'identifier tout problème dyslexique ou dyspraxique qui devra être pris en considération pour un travail ciblé.
- **Renforcement du tutorat et coaching, notamment chez les jeunes arbitres (déjà en place dans le 78 et 77)**
Réponse : Chaque acteur d'arbitrage est invité à tutorer les jeunes arbitres. Cela convient du « passage » de flambeau dont chacun devrait avoir conscience
- **Création d'un module sur la gestion des feuilles de match électroniques (FDME) prévu dans le 91.**
Réponse : attention Nouvelle FDME, voir lien : <https://www.youtube.com/watch?v=WecdpdDcdYs>
Il est probable que la « clé » d'arbitrage ait été abandonnée (oubliée ?). Attente de réponse fédérale.

Partage des ressources pédagogiques :

Transmission des liens Genially (bibliothèque de clips, vidéos, contenus interactifs), mutualisation des contenus et retours d'expériences intercomités (ex : partages de vidéos, WhatsApp, QCM mensuels)

Grégoire Lefevre (CTA 75) se propose de créer cet espace. Candidature validée.

Renforcement de la communication inter-comités :

Mise en place d'un groupe WhatsApp dédié aux échanges rapides (demandes, partages de ressources...)

Création de la "mallette de l'arbitre" projet porté par Cédric Testa

Travail sur un tronc commun régional. Objectif : Unifier les discours et pratiques sur l'ensemble du territoire francilien, pour garantir une cohérence de formation.

- La CTA procède à la validation du document de formation « L'avant-match du JA ou JAJ » rédigé par le groupe de travail de Yaël MARC. Le manque de rigueur de cette partie de la mission du JA ou JAJ sera le point obligatoire à traiter lors des stages de formation continue des juges pour la saison 2025-2026

BILAN FORMATIONS DES COMITÉS

- **75 :**
 - Fin de saison : 1 session JA (22 inscrits, 6 filles). Pratique à la rentrée.
 - Théorie JAJ en mars, évaluation pratique en cours.
 - Problème identifié : manque de suiveurs/superviseurs
- **77 :**
 - 3 formations, 42 stagiaires (41 validés). QCM + terrain pratique par mi-temps.
 - 53 JAJ T3 (dont 7-8 binômes féminins).
 - Prévoit un tutorat et QCM bimestriel l'an prochain.
- **78 :**
 - Adultes : 19 inscrits, 12 validés. Mise en place de vidéos + débats + QCM mensuels.
 - Jeunes : Coaching payant efficace (3 binômes validés), regroupements à chacune des vacances scolaires.
- **91 :**
 - JAJ : Regroupés sur vacances + accompagnement. JA : 1 formation (12 validés via QCM + terrain).
 - Formation : 6 soirées de 2h30, pratique sur matchs loisirs.
 - Projet : Intégration d'un module FDME.
- **92 :**
 - Jeunes : Regroupements sur vacances (48 jeunes validés).
 - Adultes : Formation visio + pratique sur séances d'entraînement. Bilan et test écrit.
- **93 :**
 - Jeunes : Tournois supports + 2 stages (12 et 19 jeunes), binômes suivis en vidéo.
 - Adultes : 2 regroupements (8 et 9 présents sur 47 convoqués).
 - Projet : 1 stage/trimestre, calendrier commun de formation à construire.
- **94 :**
 - Une session adulte uniquement (2 présents). Bonne participation en théorie mais difficultés pratiques.
- **95 :**
 - 12 JA (6 féminines), 19 JAJ (6 filles) – tous validés.
 - Évaluations sur matchs officiels + implication des arbitres de haut niveau.
 - Fin de saison : 92 JAJ, 29 filles – 3 binômes féminins promus.

3. DISCIPLINE | INTERNE – EXTERNE

Constat général :

- Une dérive observée chez certains arbitres, avec **des attitudes déconnectées de leur niveau réel** : certains se comportent comme s'ils avaient une autorité ou une expertise qu'ils ne possèdent ou ne connaissent pas. Cela nuit considérablement à l'image des juges.
- **Aucune sanction formelle** n'a été appliquée jusqu'à présent envers les arbitres en difficulté, que ce soit sur le plan **technique, intellectuel ou comportemental**.

Recommandations et perspectives :

- **Être plus vigilant** quant à la validation ou au maintien d'arbitres jugés **défaillants**, même si cela peut contrarier les obligations de quotas.
- **Ne pas valider des arbitres uniquement par nécessité**, au détriment de la qualité ou de l'image de l'arbitrage.
- **Prévoir une base réglementaire claire** dans le **règlement intérieur** afin de permettre la **mise en œuvre de sanctions** à l'encontre des arbitres concernés.

- Traiter également les situations impliquant des **techniciens irrespectueux envers les arbitres**, qui nuisent au climat général des rencontres

Réponse : Devant un constat inquiétant sur le fonctionnement général, la CTA va mettre à jour pour la saison 2025-2026 le règlement intérieur de la commission, lequel mettra en exergue notamment, toutes les mesures administratives imputables aux acteurs de l'arbitrage.

Ce règlement intérieur sera soumis à l'approbation du bureau directeur de la ligue puis diffusé largement aux populations concernées afin qu'elles n'en ignorent.

4. JA / JAJ 18 ans (nouvelles règles FFHandball : éventuellement liste JAJ 19-21 ans)

Évolutions réglementaires :

- **Nouvelle règle FFHandball :** possibilité de constituer une **liste de JAJ âgés de 19 à 21 ans** susceptibles d'arbitrer en **championnats jeunes région**, hors Championnat de France – **phase test en cours**.
- La Ligue maintient la logique "**JAJ jusqu'à 21 ans**", qu'ils arbitrent en jeunes ou en adultes.

Points de vigilance :

- Un **match jeunes arbitré par un adulte** est **sujet à des fautes techniques** si l'arbitre n'est pas JAJ identifié.
- **Lien avec le dispositif CMCD :** attention à bien intégrer les JAJ dans les critères et obligations des clubs.

Validation du passage JAJ Club → JAJ T3 :

- Une **procédure encadrée** est mise en place via un **document de validation officiel**, à signer :
 - par un **accompagnateur extérieur au club** (fonction officielle)
 - puis par le **responsable de bassin** ou par **Marc / Alain**
- Objectif : **éviter les validations abusives** via un simple clic sur GestHand, sans réel accompagnement.

Remarques importantes :

- Le document sert aussi de **référentiel commun aux écoles d'arbitrage**, pour s'aligner sur les attendus.

5. PROMOTIONS

La commission, sur présentations des responsables des groupes adultes et jeunes, délibère sur les propositions de promotions, rétrogradations, des juges-arbitres du territoire. Le résultat des décisions est annexé au présent compte-rendu.

Aucune observation ou objection n'est faite par le président de la commission qui rappelle que le positionnement des juges reste soumis aux résultats des tests physiques qui sont programmés pour la fin du mois de juin avec session de rattrapage au mois de septembre.

La liste des promotions ou rétrogradations est adoptée à l'unanimité.

Le président de la commission se félicite du travail effectué avec une présentation de cinq binômes au niveau national avec 50 % de féminisation.

6. NOUVELLES RÈGLES – APPLICATIONS

Principales évolutions réglementaires Internationales applicables dès le 1^{er} juillet 2025 :

- Jet de 7 m : un tir direct dans la tête entraîne désormais 2 minutes
- Tous jets directs dans la tête (sauf acte de revanche) :
- Zone de managéat : stricte obligation de rester dans la zone des bancs ; aucun dépassement toléré.
- La "zone grise" n'existe plus.
- Marché :
 - Toujours 3 pas balle en main ou après dribble.

- Un retombé (après dribble ou passe) ne compte plus comme un pas (il est considéré zéro pas).
- **Engagement :**
 - Le joueur engagé doit être totalement dans le rond.
 - Le ballon doit aussi être entièrement dans le rond.
- **Mi-temps (MT) :**
 - **15 minutes en championnat national**, mais **adaptable localement** selon niveau (entre **10 et 15 minutes**). La CTA confirme 10 minutes pour le territoire.

Actions à prévoir :

- **Diffuser le fichier récapitulatif** des nouvelles règles :
 - À tous les **participants à la réunion**
 - Aux **clubs, joueurs et officiels**
 - Via les canaux appropriés (mail, WhatsApp, etc.)

7. BILAN TENUES ARBITRES RÉGIONAUX

Commandes effectuées :

- 47 clubs ont passé commande pour leurs JAJ.
 - Tenues JAJ club :**
 - Maillots : 697
 - Shorts : 524
 - Tenues JA féminin :**
 - Maillots fuchsia : 34
 - Maillots gris : 24 → total : 58
 - Shorts : 44
 - Tenues JA masculin :
 - Maillots fuchsia : 145
 - Maillots gris : 128 → total : 273
 - Shorts : 163 → total short JA : 207
 - Autres équipements :
 - Vestes : 139
 - Chaussettes : 190 paires

Fournisseur :

- Suite à un appel d'offre de la ligue, celle-ci a validé TL SPORT (JOMA) comme nouveau fournisseur officiel des équipements d'arbitrage. À date la CTA ne connaît pas les modalités de commandes ni de livraisons de TLS, ni le matériel choisi.

Le président de la CTA remercie la société ICH pour sa précieuse collaboration et la mise en place initiale d'un service qui a satisfait la grande majorité des acteurs de l'arbitrage territorial.

8. ARBITRES – RÉSEAUX – ENREGISTREMENTS – DIFFUSIONS – RÈGLES

Enregistrements et micros :

- Sans avis positif préalable de la CTA et autorisation écrite de l'arbitre, interdiction formelle au niveau de la ligue Île-de-France d'équiper les arbitres de micros à des fins de captation sonore ou de reportages.
- Les reportages vidéo sont autorisés sous condition d'avoir obligatoirement été validés en amont par la CTA.
- Droit à l'image :
 - Toute captation ou diffusion impliquant un arbitre est soumise au respect du droit à l'image.
 - Il est impératif de collecter les autorisations nécessaires avant toute publication sur les réseaux sociaux, plateformes vidéo, ou dans le cadre de projets médias.

Règlement intérieur de la CTA

La mise à jour de la charte de communication dépendante du règlement intérieur de la CTA stipulera les conditions de captations et diffusions visant principalement les juges arbitres ou autres juges dans leurs missions d'arbitrage. Cette charte est en cours d'élaboration

9. DIVERS / QUESTIONS / RÉSUMÉ

Détection & formation continue

La CTA recherche urgemment de nouveaux tournois suite à la suppression des finalités des intercomités et du tournoi de Tremblay.

Les difficultés relevées dans les départs de formation adulte dans les comités 94 et 78 demandent de retravailler les modalités de l'entrée en formation dès l'école d'arbitrage.

Mutualisation & outils partagés

- **Partage intercomités des sessions de formation** : sujet prioritaire pour améliorer la cohérence régionale.

Ressources humaines

- **Problèmes récurrents de formateurs/suiveurs** dans les comités 75 et 95 → formation de qualité menacée.
- Création du **groupe WhatsApp par comité** (ou un canal régional) pour centraliser :
 - Dates de formations
 - Ressources pédagogiques
 - Informations techniques

Validation & suivi des JAJ

- **Validation du passage JAJ club → JAJ T3** par un document commun. Le document est présenté et sera transmis aux responsables des bassins
- Nécessité d'**identifier les potentiels JAJ** et de les sensibiliser aux **impacts de leurs erreurs**.

Points techniques à renforcer (synthèse de Philippe Dangelser)

- **Manque d'autorité sur les bancs** : absence de sanctions après les SPA, débordements fréquents.
- **Faiblesses d'analyse tactique** :
 - Jeu sur le pivot mal interprété
 - Passifs mal sanctionnés
 - Faible qualité d'exécution sur jets de 7m
 - Mauvais positionnement au moment du tir
- **Gestuelle parfois insuffisante**, arbitres trop distants ou sortant de leur zone d'influence.
- **Respect des 3 mètres à l'engagement** : problématique récurrente.

Accessibilité & diversité

- Réflexion à mener sur les **arbitres allophones** : au-delà des QCM en anglais, quel accompagnement mettre en place ?

Tests physiques & outils numériques

- **Tests physiques obligatoires** :
 - Palier minimal : **6.6 pour les garçons, 5.6 pour les filles**
- **FDME** : incompatible avec les PC < Windows 10
- Importance de **rentrer les disponibilités** des arbitres → formation à prévoir via **iHand**

Arbitres en développement international

- Convocation d'**Ali Kies** et **Gaëtan Pagnat** à un **tournoi européen**
 - En cas de validation, ils pourraient intégrer le groupe **JA National Beach**.

ÉVÈNEMENTIEL & COMMUNICATION

Le président de la commission présente le projet de « événementiel et communication » porté par François Kergall invité à la réunion.

Le projet consiste à communiquer plus intensément et officiellement sur les vertus de l'arbitrage mais aussi à valoriser l'arbitre dans ses fonctions auprès des structures de la ligue.

Il sera également chargé avec le président de la CTA de surveiller les modalités de captations et diffusions des activités des arbitres aux divers médias.

En effet, il a été constaté notamment sur les réseaux sociaux de nombreuses « dérives » mettant en danger intellectuellement voire physiquement des juges-arbitres jeunes ou adultes. La diffusion d'images tronquées et/ou commentées négativement subviennent à déconsidérer l'arbitrage et l'arbitre.

En cas de constat d'infraction, la CTA mettra tout en œuvre afin de faire interrompre toute infraction à son règlement intérieur dont la mise à jour est imminente et sera soumise au bureau directeur de la ligue.

Philippe Dangelser

À l'issue de la Réunion plénière, Philippe Dangelser communique son intention de quitter ses fonctions au sein de la CTA pour des raisons personnelles.

Le président de la commission et tous les membres présents le remercient pour son travail très précis servant la formation continue.

Sylvie Borrotti se propose de remplacer Philippe dans sa mission de synthèse, ce qui est approuvé à l'unanimité par la commission.

- *Les membres de la CTA ne participent pas aux votes ou/et décisions les concernant personnellement, directement ou indirectement.*

La réunion est close à 23h30